

PARIS, le 24 Novembre 2011

NE L'APPELEZ PLUS SECTEUR OPTIONNEL

L'U.ME.SPE./C.S.M.F., premier syndicat des médecins spécialistes libéraux, stigmatise l'attitude de l'ensemble des responsables politiques de la majorité qui ont refusé d'inscrire dans la loi l'accord conventionnel mettant en place un secteur optionnel.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. souligne la responsabilité entière des députés de l'UMP dans ce « lâchage » et ce reniement face à leurs engagements antérieurs, depuis 2004.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. comprend que, dans cette problématique, les députés de la majorité ont privilégié les arguments de la Mutualité Française qui, pourtant, s'était engagée à deux reprises, par écrit, dans la définition des paramètres du secteur optionnel, et s'est reniée face à la taxe imposée par le gouvernement FILLON.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. ne soutiendra, en aucun cas, un ersatz de secteur optionnel qui oublie l'injustice faite à plus de 1 000 chefs de clinique exerçant en secteur 1 et ferme la porte aux autres spécialités. La position des députés de l'UMP n'inspirant en aucun cas la confiance et, forts des reniements du passé, ceux qui feraient confiance aux politiques risqueraient de se trouver piégés dans un ersatz de secteur optionnel qui n'est qu'un moyen immédiat de porter atteinte à l'exercice en secteur 2.